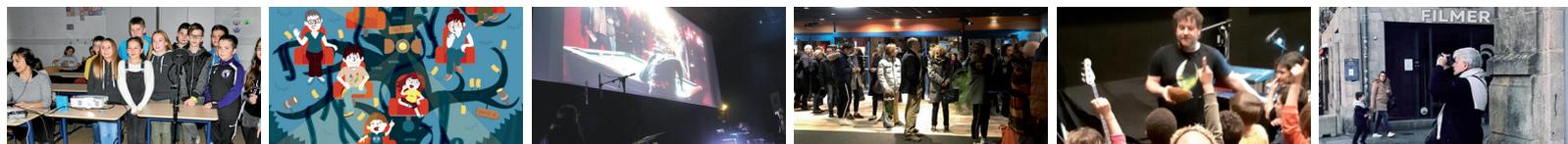




SOUTENEZ GROS PLAN

CONTRIBUEZ AU PROJET DE L'ASSOCIATION



Pourquoi faire un don à Gros Plan ?

- ⇒ Pour contribuer à la diffusion du cinéma sous toutes ses formes et dans toute sa diversité.
- ⇒ Pour participer à la transmission de la dimension artistique du cinéma.
- ⇒ Pour favoriser, par des actions d'éducation artistique, la sensibilisation des générations de citoyens-spectateurs de demain.

Comment faire un don ?

- ⇒ En téléchargeant le formulaire
- ⇒ Auprès de l'association - 38, rue des Réguaires à Quimper.

Plus d'informations au 02 98 53 74 74 ou par mail : contact@gros-plan.fr

Avantages fiscaux

Avec la loi du 1er août 2003 sur le mécénat, l'État a souhaité encourager, par une fiscalité incitative, le développement de liens entre les entreprises, les particuliers et les associations, invitant chacun à devenir acteur des projets culturels et sociaux de son territoire.

Pour les particuliers

Pour chaque versement, vous pouvez bénéficier d'une réduction de votre impôt sur le revenu égale à 66% du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable.

VALEUR DU DON	COÛT RÉEL
20 €	6,80 €
50 €	17 €
100 €	34 €

Pour les entreprises

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant du don, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT, plafonnée à 10 000 €.

Le reçu fiscal

Une fois votre don traité administrativement, nous vous remettrons un reçu fiscal, vous permettant de bénéficier de la réduction d'impôt sur votre revenu imposable.